PLAN DIRECTEUR REGIONAL DU DISTRICT DE MORGES - PDRm

PHASE 1 - DIAGNOSTIC - FICHE THEMATIQUE

Date de mise à jour : Février 2013

3.1 « PAYSAGE »

REFLEXIONS PARTAGEES ISSUES DES ATELIERS AVEC LES MUNICIPALITES

- > Richesse du district liée à la grande diversité paysagère visible sur un territoire restreint («impression de voyager en traversant le district»).
- > Mise en scène des paysages proches et quotidiens par les éléments du grand paysage arrière-plans emblématiques créés par le lac, les Alpes et le Jura.
- > Opportunité de valorisation du lien entre rive du lac et Jura grâce aux cours d'eau et à leurs cordons boisés.
- > Alternance entre paysages intimistes ou introvertis et dégagements ou vues lointaines grâce aux vallonnements.
- > Importance de l'activité agricole en termes de qualité paysagère.
- > Menaces évoquées à diverses échelles à l'encontre du paysage : projet de contournement autoroutier, urbanisation des crêtes et privatisation des points de vues, ou le cloisonnement des quartiers de logements individuels (haies, barrières) en frange de village.

QUESTIONS OUVERTES

- > Comment équilibrer la protection des fonctions naturelles et biologiques des cours d'eau avec leur mise en valeur et leur accessibilité au public ?
- > Comment mieux prendre en compte les enjeux de préservation du paysage lors du développement du bâti ?
- > Comment développer des synergies en faveur d'une solidarité régionale pour soutenir une production agricole locale et respectueuse de l'environnement naturel, économique et social ?

CONSTATS: TERRITOIRE ET CHIFFRES

Cartes 1 et 2

- > Cadrage du territoire du PDRm par la chaîne du Jura, le lac Léman et les Alpes.
- Entités paysagères
- > Stratification paysagère du territoire selon la progression en altitude depuis la rive du lac Léman à la chaîne du Jura.
- > Présence de 6 différentes entités paysagères parmi les 23 entités identifiées par l'étude Cadrages à l'échelle cantonale.
- > Mise en évidence des caractéristiques des entités paysagères grâce aux paysages de référence suivants : « Frange Urbaine », « Entre Aubonne et Venoge », « La Côte », Pied du Jura », « Pâturage boisé », « Gros de Vaud ».

Carte 3

Eléments paysagers recensés

- > Mosaïque naturelle et paysagère accueillant principalement des surfaces agricoles variées (vignes, vergers, maraîchage, cultures, herbages) et un important patrimoine boisé, à l'origine d'un fort caractère rural et naturel du district.
- > Plusieurs territoires paysagers d'importance nationale ou cantonale ponctuent le district de Morges, avec la présence de différents éléments recensés à l'IMNS et à l'IFP.
- > Reconnaissance par la Confédération de la valeur paysagère exceptionnelle des communes formant la Parc Jura vaudois par l'attribution du label "parc naturel régional" pour la période 2013-2022.
- > De nombreuses gravières marquent ponctuellement l'identité paysagère du Pied du Jura et de l'ensemble de la région.
- > Riche réseau hydrographique modelant la topographie et assurant la relation entre Jura et lac Léman

12035-5.03.13 27

Carte 4

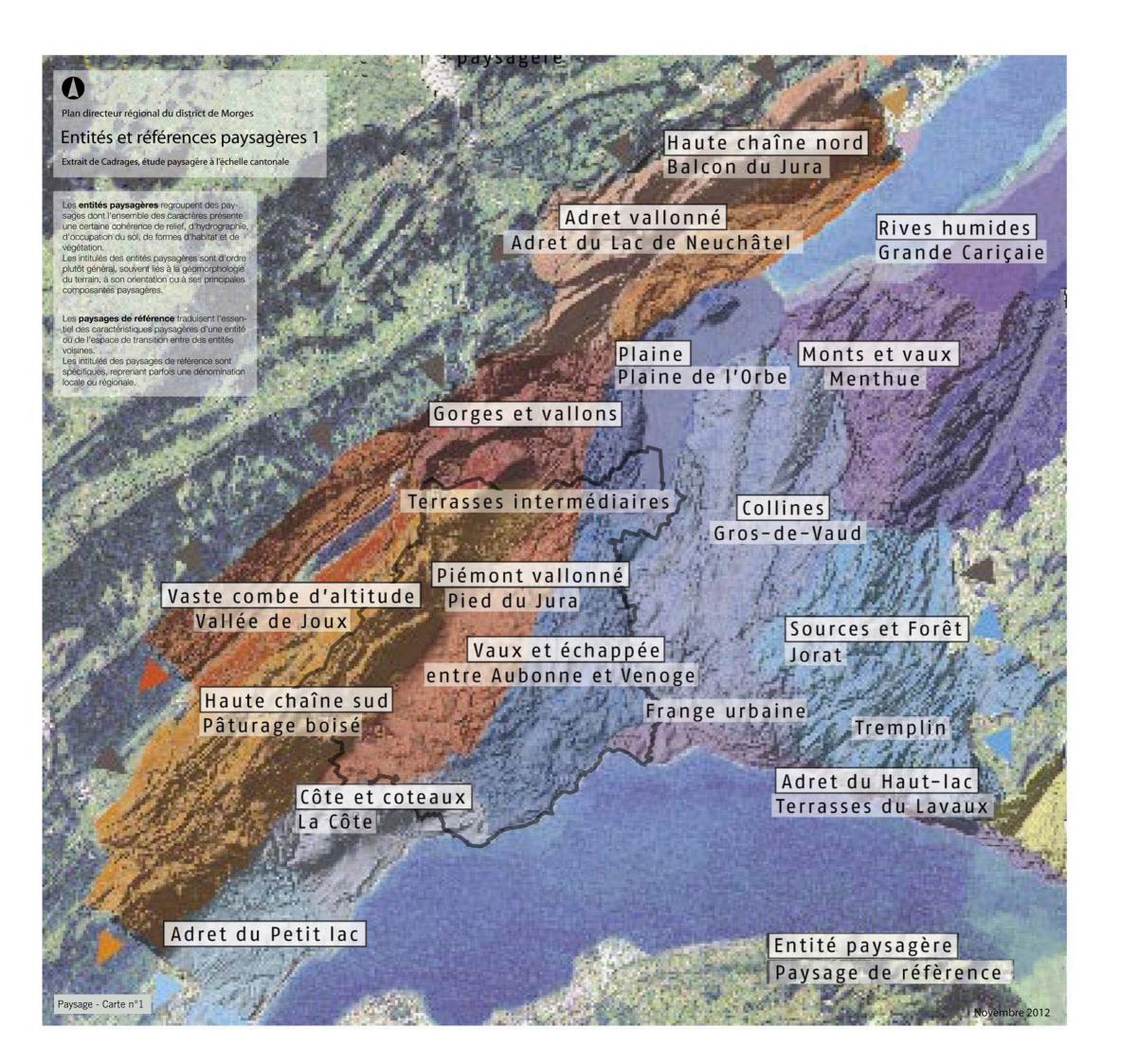
Périmètres à enjeux paysagers cantonaux

- > Trois échappées transversales composées principalement d'espaces ouverts, permettent de tisser un lien entre Jura et Préalpes.
- > Six échappées lacustres, intercalées ou contigües aux tracés des rivières, assurent une liaison entre les rives du lac, et le plateau intermédiaire.
- > Présence de pâturages boisés épousant le relief du Jura, à l'origine d'une forte identité paysagère.
- > Campagne périurbaine assurant la transition paysagère entre espaces urbain et rural, avec généralement des espaces cultivés morcelés et enclavés.

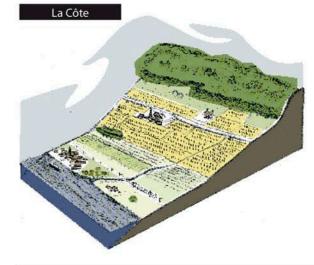
IDENTIFICATION DES ENJEUX

- > Pérennisation de la diversité paysagère du district par un soutien régional à l'agriculture diversifiée et par la valorisation des ressources locales.
- > Renforcement et valorisation de la connectivité entre les composantes urbanisées, naturelles et paysagères en prenant appui sur les cours d'eau et le réseau de mobilité douce ou de chemins agricoles.
- > Identification des lieux offrant des opportunités et ceux présentant des vulnérabilités paysagères pour la réalisation du bon projet au bon endroit en tirant parti des forces du paysage. La création de nouveaux paysages par la réhabilitation de gravières en est un exemple.
- > Valorisation de l'imbrication des échelles paysagères en pérennisant les relations entre paysage local et grand paysage, par le maintien et la valorisation des dégagements et ouvertures visuels.

28 12035-5.03.13



Paysages de référence périphériques



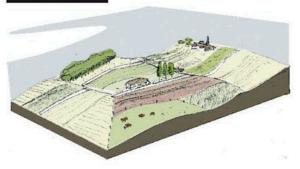
Langue de vignoble en pente douce à moyenne sur le coteau

Adossement aux boisements du niveau supérieur

Traversée de **nombreuses rivières**, avec interruption des cordons boisés Etage inférieur de **vergers** et infrastructures de **transport**, de **commerce** et d'artisanat

Villages vignerons de taille réduite, insérés dans le vignoble

Gros-de-Vaud



Relief doux dans son ensemble, agrémenté de vallonnements

Réseau boisé de largeur, de longueur et de connectivité variables

Structure agricole régulière

Distribution **hexagonale** des villages entre eux

Villages centrés au coeur des cultures

Fermes isolées

Frange urbaine



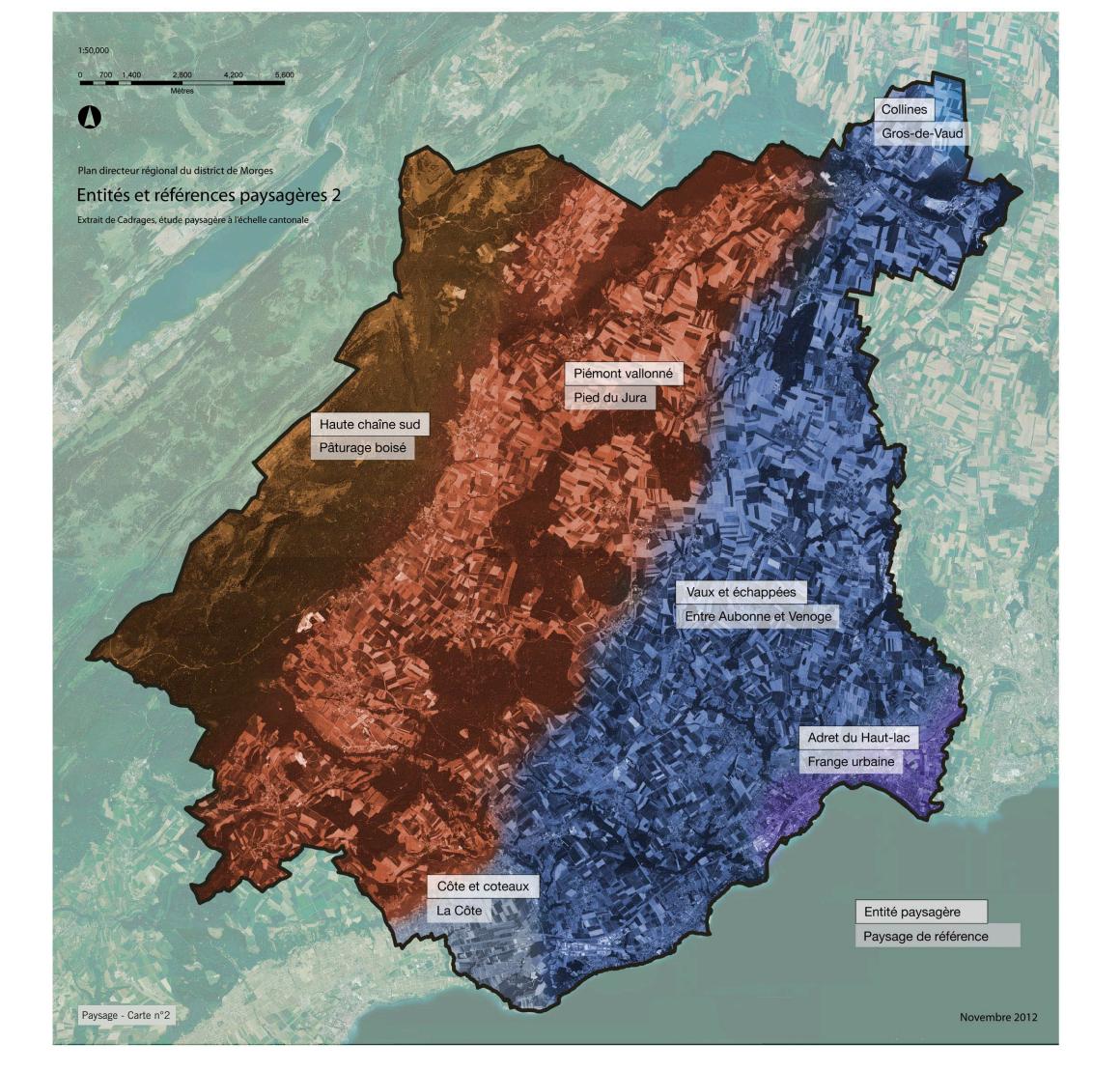
Incursions de zones boisées ou agricoles jusqu'à proximité du centre ville

Mouvement inverse de l'urbanisation, extension tentaculaire

Richesse des contrastes

Diversité paysagère et juxtapositions exacerbées

Discontinuité entre les «couloirs verts» et les rives du lac



Paysages de référence principaux

Pâturage boisé



Plissements parallèles et réguliers

Combes et dolines

Eau **souterraine** ou présente dans certaines combes

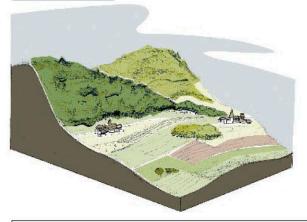
Bandes de forêt

Grande diversité des textures forestières

Arbres isolés ponctuent les pâturages, entourés de murs de pierres sèches

Bâti isolé au milieu des clairières

Pied du Jura

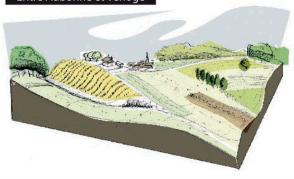


Continuité entre Jura et Léman

Lisières **découpées** et **cordons** boisés suivant les cours d'eau

Villages implantés dans une **clairière allongée** Entre deux boisements, au milieu des **champs** Satellites: **hamaux** et **fermes** isolées

Entre Aubonne et Venoge



Convergence entre Pied-du-Jura, Venoge, Ouest lausannois et Gros-de-Vaud **Ressemblance** avec les régions voisines

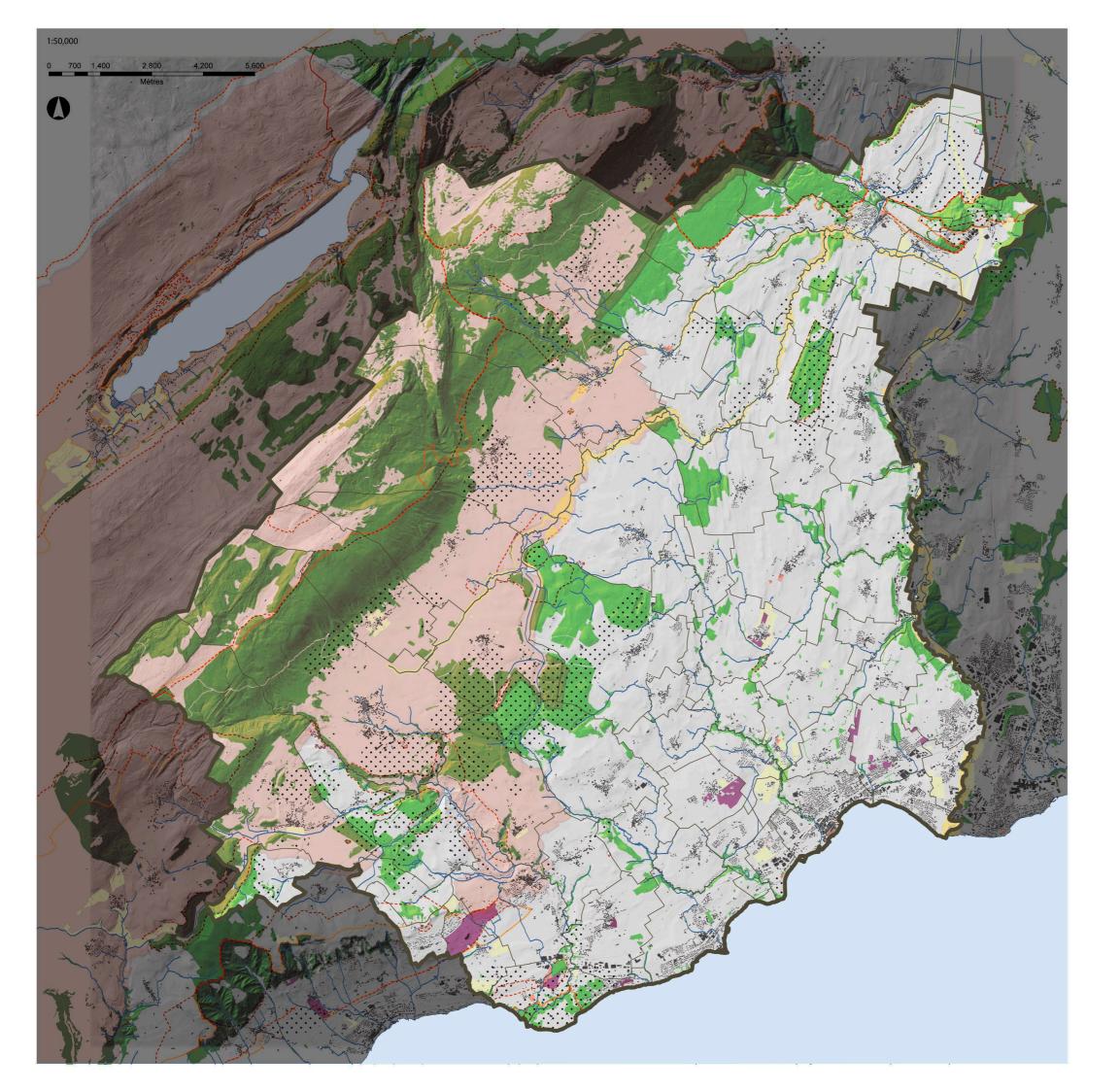
Echantillonage de vigne, vergers, agriculture, élevage, boisements, ruisseaux, alignements d'arbres

Relief irrégulier, pas de direction dominante

Cours d'eau avec cordons boisés souvent interrompus

Présence de manoirs et de maisons de maître

Bâti groupé en **hameaux** ou en **chapelets** le long des routes



Plan directeur régional du District de Morges

Eléments paysagers recensés

Ensemble des valeurs paysagères et naturelles digne de protection

Périmètre PDRm Limite communale

Entité urbanisée

Cours d'eau

Zones d'affectation "protégées"

Zone agricole protégée

Zone viticole protégée

Zone de forêt

Zone de site construit protégé

zone d'extraction (gravière et carrière)

Secteurs de protection du patrimoine naturel et du paysage

Zone protégée des couloirs de la Venoge et du Veyron

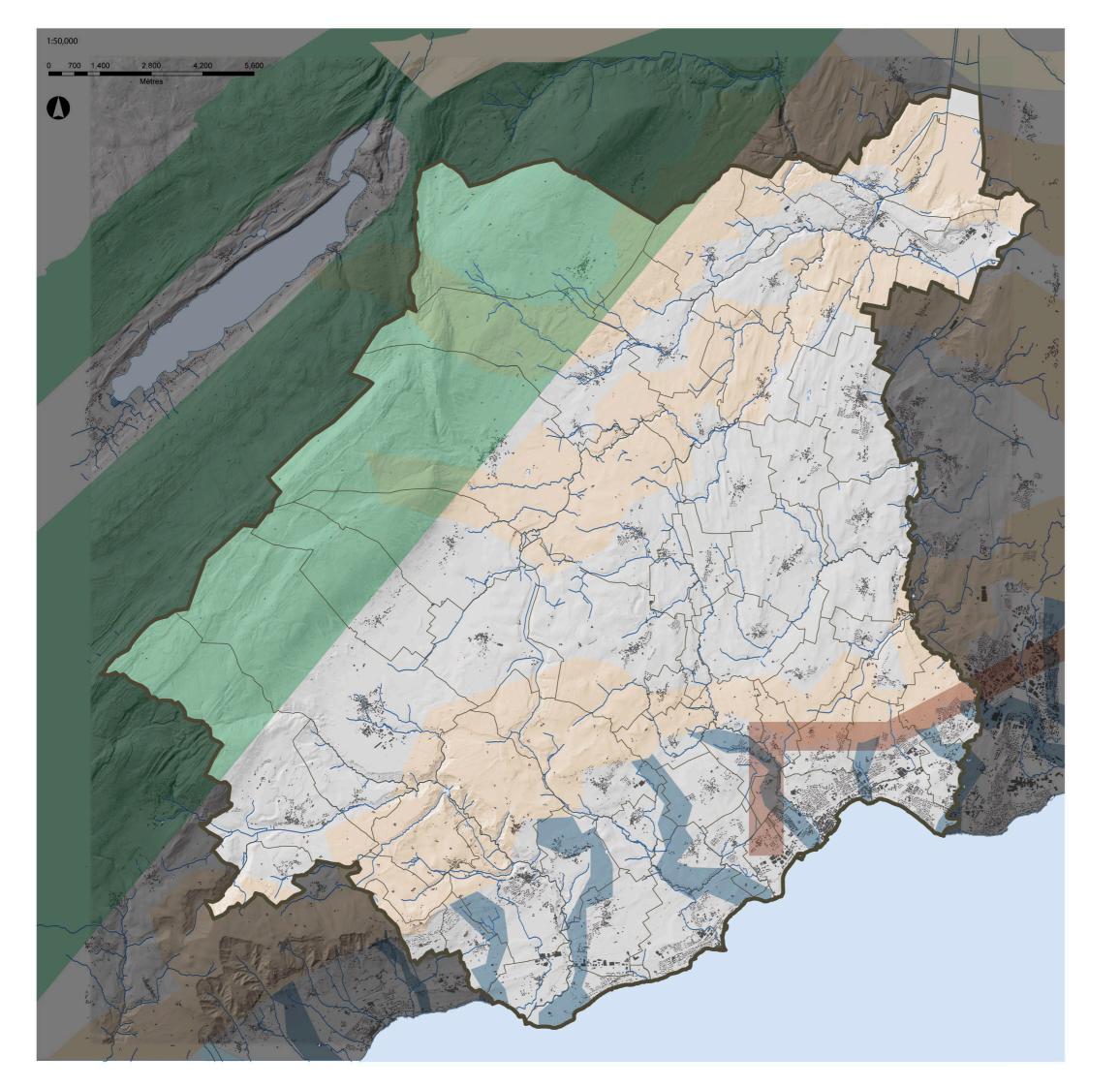
Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites

Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance

Territoire à haute valeur paysagère

Parc Jura vaudois

Paysage - Carte n°3



Plan directeur régional du District de Morges

Périmètres à enjeux paysagers cantonaux

Continuités paysagères d'intérêt cantonal à potentielles vulnérabilités, méritant une approche sensible pour leur maintien

Périmètre PDRm

Limite communale

Entité urbanisée

Cours d'eau

Données du Plan directeur cantonal

Echappées lacustres

Echappées transversales

Pâturages boisés du Jura

Campagne périurbaine